



## Rapport d'activités 2017 / 2019

### Synthèse

Le nombre d'adhérents de la délégation est relativement stable avec 46 structures à jour de cotisation en 2017 et 45 en 2018 (51 en 2016). Elle représente la troisième délégation du syndicat en nombre d'adhérents. Il est à noter l'arrivée significative de nouveaux adhérents (Ardèche par exemple) et une étendue de notre périmètre d'action.

Le bureau de la délégation s'est réuni 4 fois en 2017 et 5 en 2018. La présence de trois de ses membres dans les instances nationales a permis une participation de la délégation au sein de toutes les décisions et une prise de responsabilité sur plusieurs domaines : à savoir les positions du SYNAVI sur les politiques publiques, notamment la nécessité de faire valoir les droits culturels des personnes ; mais aussi sur la nécessaire reconnaissance par l'Etat des Lieux Indépendants et Intermédiaires. Ajouter à cela les permanences lyonnaises et grenobloises, le fonctionnement interne a connu un rythme soutenu !

L'embauche de Margaux Létang, remplaçante de Lise Grenier, sur un jour par semaine, a permis une communication plus fréquente auprès des adhérents, avec une veille et un relai d'information.

Les sujets sur lesquels nous avons réfléchi et travaillé en délégation sont multiples :

- La redéfinition du dispositif **FONPEPS** pour une meilleure adéquation à la réalité de nos pratiques. Le chantier reste à suivre de près.
- Les négociations sur **les conventions collectives** CCNSVP et CCNEAC et leur possible rapprochement, le Gouvernement demandant une diminution des branches professionnelles (Loi Travail).
- La négociation **Assurance Chômage** Annexes 8 et 10, via l'UDES, la FSICPA ayant pu faire valoir ses positions et dénoncer les propositions du Medef.
- **L'interpellation des collectivités publique** sur certains de leur agissements (cf la Ville de Grenoble et ses méthodes d'éviction des artistes des lieux municipaux, voir point plus bas).

Malgré cela l'ensemble du travail auquel nous nous étions engagé n'a pu être effectué, notamment notre développement d'adhérents sur l'Auvergne.

# 1 Rappel des Chantiers sur lesquels la Délégation s'était engagée en 2017

Sur les six chantiers prévus par la Délégation, quatre ont été réellement suivis. En effet, le développement de relations avec d'autres secteurs associatifs et les problématiques de diffusion n'ont que peu fait l'objet de déclinaisons concrètes.

- **Chantier 1 : la Plateforme des acteurs du Spectacle Vivant** (*Vincent Bady et Valère Bertrand*)

L'espace Plateforme s'est globalement maintenu malgré des difficultés à préserver une cohésion au sein des différentes organisations. Notre relation compliquée à la nouvelle VP de la Région et nos difficultés à avoir des informations tangibles de la part de la DAC régionale n'ont pas permis un travail de concertation et encore moins de co-construction avec la collectivité. Cela a eu pour conséquence des dissensions au sein du groupe de travail et un déficit de positionnement évident, la Région ne reconnaissant que du bout des lèvres la légitimité de la Plateforme, ce qui a induit sa disparition effective en 2018. Le départ de F. Duval et l'arrivée d'un nouveau DAC dans les semaines qui viennent devrait éventuellement permettre une autre appréciation des relations entre acteurs culturels régionaux et Région AuURA.

- **Chantier 2 : les lieux de fabrique** (*Vincent Bady, Cyril Boccara (Le Plongeur), Juliette Escalona (Le Chien Jaune), Lise Grenier*)

Depuis la tenue du Forum National de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants (mars 2016), la délégation a participé à un groupe de travail (avec la Fédération des Arts de la Rue et divers lieux de la région). Il a interpellé le Ministère de la Culture et ses représentants à la DRAC sur sa politique concernant ces lieux et notamment sur les critères d'éligibilité à la ligne budgétaire d'aide aux « ateliers de fabrique artistique ».

La délégation a mené une enquête téléphonique en 2018 au niveau régional afin de mieux identifier les lieux et pouvoir faire connaître son propre repérage à la Région et à la DRAC. Le SYNAVI a ainsi pu demander l'ouverture de groupes de travail au sein de la DRAC et de la Région pour travailler à l'identification de ces lieux et mieux les valoriser.

Au niveau national en parallèle, la CNLII s'est remise en route, en lien avec l'UFISC.

- **Chantier 3 : le COEF** (*Juliette Escalona, Jeanne Guillon (L'Arbre) et Vincent Bady*)

Le SYNAVI AuRA était représenté aux réunions du **COEF** (instance paritaire régionale autour du Contrat d'Objectifs Emploi Formation). Il a participé à l'enquête menée dans ce cadre sur les contrats aidés. Il intervient pour que la discussion aborde les questions d'emploi et de formation en interrogeant les représentants des institutions et des structures labellisées sur les modalités et les conditions d'un partage et d'une mutualisation. Le contrat s'est achevé en juillet 2017, et devrait être relancé en 2019, avec la participation de la Région. Le SYNAVI veillera à la pérennisation de ce dispositif.

- **Chantier 4 : le développement régional du SYNAVI** (*Anna Delaval (Les Veilleurs) et Cyril Boccara*)

En janvier 2018, la délégation est intervenue avec un membre du Pôle conseil auprès du Réseau VivantS, réseau de structures artistiques en Ardèche méridionale. Il s'agissait à la fois d'une sensibilisation politique et de conseils pratiques. Cette journée a permis de faire connaître le SYNAVI à une quinzaine de structures de ce réseau, avec 5 adhésions à la clé.

La délégation a également travaillé à l'organisation d'une journée sur l'emploi à Clermont Ferrand, mais faute d'inscriptions suffisantes, cette journée a été annulée. Nous ne désespérons cependant pas de nous

développer en Auvergne, peut-être en y organisant une date du Elie Tour (type de journée similaire à celle en Ardèche, qui avait bien fonctionné).

- **Chantier 5 : développer les contacts avec d'autres secteurs culturels et associatifs** (*Administratrice Cie Peut-être / Jeanne Guillon Cie l'Arbre*)

Ce chantier n'a pas été travaillé, en partie faute de temps libre côté Cie Peut-Être. Margaux Létang a cependant participé à une rencontre publique à la rentrée 2017 lors du gel des contrats aidés, qui a rassemblé des structures culturelles mais aussi sociales.

- **Chantier 6 : la diffusion** (*Henri THOMAS (Cie du Jour), Cie Sylvie Guillermin (et « Peut-être » Olivier Desmaris)*)

La question de la diffusion en tant que telle a été peu travaillée. Néanmoins Margaux Létang a mis en place un calendrier à remplir par les adhérents, permettant d'être informé de la diffusion de spectacle de nos adhérents.

L'exemple de Scènes sur Seine en Ile-de-France est inspirant pour la délégation, qui pourrait développer un projet similaire (Scènes sur Rhône ?).

## 2 Bilan des relations de la délégation avec l'Etat

**De nombreuses rencontres avec la DRAC (en direct ou avec les autres organisations professionnelles) ont permis des échanges relativement fructueux** sur les directives de politiques culturelles du nouvel exécutif. Malgré une soi disante « sanctuarisation » du budget du Ministère, de fortes inquiétudes pèsent sur bon nombre de dossiers :

- Le plan Action Publique 2022 (problématique plutôt nationale)
- Le transfert de nombreux financements vers l'EAC au détriment de la Création
- Le devenir du plan proposé par la ministre F. Nyssen (remplacée par F. Riester) *La Culture près de chez vous*, et la capacité d'intervention du ministère sur les zones blanches. Après rdv, nous avons eu confirmation que les crédits alloués à ce plan ont en fait été généralement utilisés à la discrétion des DRAC pour « rallonger » des budgets, entre autres.
- L'ouverture d'une concertation sur la définition et la nomenclature des LII en ARA (voir bilan du chantier LII plus haut).

## 3 Bilan des relations avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

La politique culturelle menée demeure peu lisible, avec un budget contraint qui reste pour le moins opaque.

Le SYNAVI s'est très investi sur l'organisation et la participation aux rencontres de concertation de la Région, contrairement au Syndeac. A noter que cette concertation régionale n'a pas valeur de CTAP.

Cette concertation organisée par la Région s'est déroulée en plusieurs phases avec trois thématiques définies par la Région en lien avec les différents acteurs. La 4<sup>ème</sup> rencontre a été consacrée à la synthèse des discussions et l'annonce de grandes orientations et de nouveaux dispositifs.

Même si Vincent Bady a initié la première thématique (spectacle vivant et permanence artistique sur les territoires) et si Valère Bertrand est intervenu sur le plateau de la plénière sur le sujet et que certains d'entre nous ont participé aux ateliers, nous demeurons prudents sur cette initiative qui ne reflète pas une réelle volonté de concertation, encore moins de co-construction.

Rappelons qu'il existait auparavant un réseau informel : La Plateforme (14 réseaux + Région + Agence régionale, voir bilan de ce chantier plus haut). Ce réseau a bien fonctionné jusqu'en 2016 (espace d'échange et de contradiction) mais le nouvel exécutif a cessé de le consulter et favorise les relations bilatérales avec chaque structure et chaque réseau.

Il y a eu diminution du budget global de 3 % sur les deux années 17/18 sans lisibilité et avec passage de financements festivals sur la ligne soutien à la création.

Il y a eu aussi une diminution drastique du FIACRE qui est un dispositif de soutien à l'EAC (de 400 000€ à 40 000€), et une disparition totale du FIACRE international qui permettait aux compagnies d'être soutenues sur les projets internationaux.

A contrario, il y a eu un renforcement de la politique de conventionnement et le maintien des soutiens aux « zones blanches » (territoires ruraux principalement) avec un bémol concernant la disparition des contrats Région Départements (CDDRA), la Région AURA travaillant de plus en plus en solo par rapport aux autres collectivités.

Nous avons soutenu la nécessaire existence de la NACRE (devenue Auvergne Rhône Alpes Spectacle vivant). Le SYNAVI est adhérent et Vincent Bady siège au CA. L'agence a fusionné avec le Transfo (agence Auvergne) et continue d'être un espace de réflexion, d'échanges, de ressources, de propositions et de formations indispensable, même si elle n'instruit pas de dossier pour l'exécutif.

## **4 Bilan de nos relations avec les Métropoles, Villes et autres collectivités**

- Ville de Grenoble et Département de l'Isère

Nous avons interpellé en 2018 la municipalité de Grenoble sur la méthode employée pour évincer le Directeur Artistique du Nouveau Théâtre Ste Marie d'en Bas alors qu'au regard des conventions qui liaient sa structure à ce théâtre de ville, sa reconduction aurait dû être effective. Méthode similaire à celle employée pour reprendre en gestion directe le Tricycle en 2016. Une nouvelle direction est maintenant en place sur ce théâtre sur un principe de délégation.

Nous réfléchissons en ce moment aux modalités de notre implication lors de la prochaine campagne municipale.

- Ville de Lyon et Métropole

Nous nous sommes opposés à une logique consistant au seul transfert de gestion d'équipement lors de la création de la Métropole, logique qui malheureusement a été retenue. La Métropole va donc se cantonner à un travail de mise en réseaux des acteurs principalement, sans budget de subventions directes aux structures. Ce point a été confirmé le 11 octobre 2018 lors d'une journée de concertation aux Halles du Faubourg, à laquelle plusieurs adhérents ont participé.

Un courrier à la Métropole est en cours d'envoi afin d'échanger sur les formes de soutien et le développement d'un partenariat entre les équipes de création artistique et la Métropole.

## 5 Fonctionnement interne du SYNAVI

A la permanence salariée, le tandem Muriel Guyon (qui a remplacé Violaine Fenestre à la direction) et Margaux Létang (chargée de communication et d'administration), mis en place à l'été 2017, a été un accélérateur d'activité et a permis une amélioration de notre organisation interne tant au niveau de notre capacité de proposition que de communication (newsletter mensuelle, comptes rendus systématiques des réunions etc). Certains élus ont pu avoir du mal à suivre le rythme.

La délégation participe régulièrement aux réunions du groupe Régions, qui rassemblent les délégations volontaires pour échanger et faire connaître les actualités de chaque région, comparer les politiques régionales etc.

### Annexe : rappel des différents rdv du SYNAVI AuRA en 2017 et 2018

#### 2017

- 10/11 janvier : Université d'hiver du SYNAVI national, accueillie à Lyon
- 9 février : Permanence Grenoble
- 23 février : Rdv avec la Région
- 7 mars : Réunion Synavi Grenoble / J.Caune
- 15 mars : Réunion de Délégation
- 16 mars : Permanence Grenoble
- 25 mars : Participation du SYNAVI AuRA au Forum des Lucioles.
- 4 avril : Permanence Grenoble
- 12 avril : AG du Synavi AuRA à Lyon
- 20 avril : Rdv Plateforme / Région
- 24 mai : RDV DRAC
- 15 juin : Permanence Grenoble
- 5 juillet : Rencontres Lieux Intermédiaires, Lyon
- 19 septembre : Permanence Grenoble
- 6 octobre : Réunion délégation Lyon
- 24 octobre : Permanence Grenoble
- 3 novembre : Réunion de délégation, Lyon
- 16 novembre : Rdv DRAC
- 30 novembre : Permanence Grenoble

#### 2018

- 16 janvier : Réunion de délégation, Lyon
- 30 janvier : Journée en Ardèche auprès du réseau VivantS (inspiration du Elie Tour développé en 2019 sur tout le territoire national)
- 8 février : Permanence Grenoble
- 13 mars : Réunion de délégation, Grenoble
- 10 avril : Réunion de délégation, Lyon
- 30 mai : AG décentralisée du SYNAVI au NTH8, Lyon
- 2 octobre : Réunion de délégation, Lyon.
- 7 décembre : Réunion de délégation, Lyon